

Calendrier des Associations fin 2019

Juillet

Du 8 au 02 août	Centre de loisirs	salle polyvalente + Grange
Du 8 au 12	Stage théâtre Chêne et Roseau	
Samedi 13	Pique-nique des Lanvaudanais Comité des Fêtes	
Samedi 27	Concert Terres Fertiles	salle polyvalente + Terrain foot entrainement

Août

Samedi 10-11	Fêtes de la Gare	
--------------	------------------	--

Septembre

Dimanche 1	Remise cartes ACCA	grange
Samedi 14	Concert	restaurant municipal
Vendredi 20	Assemblée générale Amicale Laïque	salle polyvalente

Octobre

Vendredi 4	Réunion bénévoles Comités des fêtes	salle polyvalente
Samedi 12	Atelier Couture	grange
Samedi 12	Journée débroussaillage Comité des Fêtes	salle polyvalente
Samedi 12	Repas école des Chaumières	restaurant municipal
Samedi 19	Soirée contes Du bruit dans la Grange	grange
Dimanche 27	Randonnée Comité des fêtes	restaurant municipal

Novembre

Samedi 9	ASL Apéritif dînatoire des sponsors	salle polyvalente
Samedi 16	Atelier couture	grange
Dimanche 24	AG + repas comité des fêtes	restaurant municipal

Décembre

Samedi 7	Repas CCAS	restaurant municipal
Dimanche 8	Marché de Noël école des Chaumières	école des Chaumières
Samedi 14	Atelier couture	grange
Lundi 31	Réveillon comité des fêtes	restaurant municipal

La vie associative - LANVAUDAN

A.C.C.A :	LE DIODIC Philippe – 61, rue Coët Ligne 56150 BAUD	06.63.34.42.43
Employés Communaux :	BLOTIERE Rémy - Pont Cléherne	02.97.33.16.18
Amicale laïque des Chaumières:	BALCON Séverine – 28 rés. Ty Losquet	02.97.33.02.43
Amis de Saint Roch :	JAUEN Rémy - 1, route de Saint Roch	02.97.33.22.48
A.S.L. :	LALLEMAND Florian	06.80.37.37.37
Comité des Fêtes :	LALLEMAND Xavier – Kerbavec	06.27.36.11.24
Comité des Fêtes de la Gare :	Chez LE GUIGNER Jean-Paul -6, Quartier Parc Bras	02.97.33.09.08
Terres Fertiles :	Correspondant : BARBIER Florian - Le Liorzo	07.63.50.19.31
Comité de Restauration Chapelle de Lomelec :	LE BRIS Léone Le Nancq 56650 Penquesten	02.97.36.99.03
Chêne et Roseau	MILLET François	06.18.28.40.80
Lanvau'détente	LE GARREC Brigitte – 5 rue Jean-Marie Pichon	02.97.33.24.10
Trouz ba' r c'hrañj – Du bruit dans la grange	GUÉGAN ULVÉ Violette - Kerihuel	06.68.33.08.84

La Générosité du Comité des Fêtes de la Gare

Grâce à sa bonne santé financière, le Comité des Fêtes de la Gare a fait un don de 700 € à l'Amicale Laïque des Chaumières.

Il a également participé à l'installation et l'alimentation électrique de Ty Gare (700 €).

L'A.S.L. a également bénéficié d'un don de 400 € pour des équipements.

Chaque association bénéficiaire et la Mairie ont chaleureusement remercié le Comité.



Etat Civil - Informations Diverses

Etat Civil - premier semestre 2019

Naissances

05/01/2019	Livia Lily Harley JAOUËN	9, résidence Ty Losquet
07/01/2019	Nina Ninon Simone LE CADET LE GUYADER	Sébrevet
09/01/2019	Edward André Dominique DARRACQ	9, chemin de Kergroix
20/01/2019	Alwéna LOIR	Kerollin

Mariage

08/06/2019	Séverine BALCON & Sébastien LAURENT	28, résidence Ty Losquet
------------	-------------------------------------	--------------------------

Décès

17/01/2019	Gabriel LOMENECH	16, rue Jean-Marie Pichon
------------	------------------	---------------------------

Médiathèque

En février une expo « Au temps des dinosaures », puis en avril avec l'aide des enfants du Centre de Loisirs fabrication d'un stegosaurus en papier collé.

Le stegosaurus a été exposé à la cantine, à l'épicerie, à la mairie et terminera son voyage à la médiathèque.

Les bénévoles remercient toutes les personnes qui ont fait des dons de livres et magazines qui enrichissent le fond de lecture de notre médiathèque.

Horaires de la médiathèque :

mercredi : 15h30 -17h

Vendredi : 16h30 – 17h30

Samedi : 10h30 – 12h

En juillet la médiathèque sera fermée le samedi 27 juillet

En août : la médiathèque ne sera ouverte que le samedi de 10h30 à 12h00.

Si vous souhaitez devenir bénévole quelques heures par mois, n'hésitez pas à rejoindre l'équipe.

Contactez Séverine Balcon à la mairie au
02 97 33 33 08

Inscription sur les Listes Electorales

La réforme issue de la loi du 1^{er} août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur la liste électorale, modifie le calendrier électoral et élargit les conditions d'inscriptions des électeurs depuis janvier 2019.

Le répertoire électoral unique géré par l'Insee permet une plus grande souplesse dans l'actualisation des listes électorales.

Désormais, les électeurs pourront s'inscrire sur une liste électorale jusqu'à six semaines avant la date d'un scrutin.

L'inscription est automatique pour les jeunes majeurs

qui ont fait leur recensement citoyen obligatoire dans la commune à 16 ans.

En dehors de cette situation, l'inscription sur les listes électorales est obligatoire et doit faire l'objet d'une démarche volontaire.

Il est possible de s'inscrire en ligne via le site www.service-public.fr ou directement à la mairie.

Ce dispositif permet de se renseigner sur sa commune d'inscription et sur le bureau dans lequel vous êtes inscrit pour voter.

Recensement Citoyen Obligatoire (jeune de 16 ans)

Principe :

Tout jeune Français de 16 ans (fille ou garçon) doit faire la démarche de se faire recenser auprès de la mairie de son domicile ou auprès de la mairie de la commune où est situé l'organisme auprès duquel il a fait élection de domicile.

Justificatifs à produire :

- Pièce d'identité justifiant de la nationalité française (carte nationale d'identité ou passeport)
- Livret de famille des parents
- Justificatif de domicile des parents

Délivrance de l'attestation de recensement :

Une fois recensé, une attestation est remise au jeune. Ce document lui permettra de s'inscrire aux examens et concours de l'Etat (permis de conduire, baccalauréat,...). En cas de perte, seul le CSN (Centre de Service National) peut délivrer un duplicata. La remise de l'attestation est accompagnée d'une brochure d'information sur le service national.

Les jeunes peuvent également créer un compte sur www.majdc.fr. Ils y trouveront aussi toute information utile concernant le recensement citoyen obligatoire.

Mairie Horaires d'Ete

1, place de la Mairie
56240 Lanvaudan
Téléphone : 02 97 33 33 08
e-mail : mairie.lanvaudan@wanadoo.fr

Site web : www.lanvaudan.fr

Horaires d'été du 5 au 31 août
mardi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi
de 8h30 à 12h00